

Informations de base**2008/0124(CNS)**CNS - Procédure de consultation
Règlement

Procédure terminée

Domaine des transports aériens: application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords et de pratiques concertées (abrog. règlement (CEE) n°3976/87). Codification

Subject2.60.01 Restrictions aux échanges, ententes, positions dominantes
3.20.01 Transport aérien de personnes et fret**Acteurs principaux**

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	WALLIS Diana (ALDE)	25/06/2008
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Agriculture et pêche	2944	2009-05-25
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Concurrence	KROES Neelie	